



## ***COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE***

### **PROGRAMME DES RÉGIONS RESSOURCES - DES MESURES INCITATIVES QUI PERMETTENT D'ÉQUILIBRER LES CHANCES DE PERFORMER**

TROIS-RIVIÈRES, JEUDI LE 16 FÉVRIER 2006 - La Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières appuie et fait partie du mouvement de mobilisation régionale visant à maintenir la Mauricie dans son entier au sein du programme des régions-ressources.

La Chambre rappelle que ce programme est un levier important de développement économique qui offre aux entrepreneurs investisseurs des avantages stratégiques, notamment, le crédit d'impôt sur la masse salariale. Ces avantages font partie des outils nécessaires pour attirer de nouveaux investisseurs dans la région mauricienne et la ville de Trois-Rivières, comme ce fut le cas pour la compagnie Dayco. Ces outils permettent aussi à des PME en développement de se consolider.

À tous les ans, à la préparation du budget, ce programme fait l'objet d'une révision. Actuellement, on laisse entendre qu'il pourrait faire l'objet de changements, soit structurels, soit géographiques.

La Chambre reconnaît la pertinence d'évaluer de façon ponctuelle ce type de programmes, la saine gestion des deniers publics commande ce type d'exercice. De plus, toute chose étant perfectible en soi, si des améliorations peuvent être apportées, la Chambre est d'avis d'encourager un tel processus. Toutefois, pour la Chambre, il ne saurait donc être question d'accepter que son milieu soit privé d'un outil qui permet de favoriser l'essor économique de la région.

Rappelant que la région dans son ensemble et la ville de Trois-Rivières ont connu au cours de la dernière décennie, une très dure traversée du désert avec un lourd taux de chômage et des fermetures massives de grandes entreprises, la Chambre souligne que la Mauricie est encore en état de fragilité économique. De plus, il convient de préciser que les mesures incitatives contenues au programme des régions-ressources ont été mises en place justement pour contre-balancer certains facteurs qui pénalisaient les régions désignées sous cette appellation.

Ce programme permet d'équilibrer les forces et d'offrir d'autres avantages que ceux offerts par des régions favorisées par un meilleur tissu économique ou des outils de développement plus performants résultants d'un contexte géographique, démographique ou structurel plus favorable.

-30-

Source :

Claude Durand, directrice générale

Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières

Tél : (819) 375-9628 Courriel : [claude.durand@ccdtr.com](mailto:claude.durand@ccdtr.com)